



Nouveau Programme national de lutte contre le tabagisme 2023-2027

publié le 14/01/2024

Présenté le 28 novembre 2023, le **programme national de lutte contre le tabagisme 2023**, co-porté par les ministères chargés de la santé et des comptes publics, vise à **bâtir la première génération sans tabac à l'horizon 2032**.

Ce programme, nouvelle étape dans la politique de lutte contre le tabac, s'engage dans une stratégie structurée et ambitieuse à long terme, appuyée par d'importants moyens financiers, pour construire une société sans tabac.

L'**ensemble des mesures présentées dans le PNLT** repose sur tous les leviers : économiques, sanitaires et sociaux : <https://sante.gouv.fr/actualites/ac...>

Lien vers le site "Tabac Info Service" : <https://www.tabac-info-service.fr/>



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.